



Province de Québec

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

ÉCOLE SAINT-JEAN CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Saint-Jean
tenue le 22 octobre 2025, à 18h30, au local 310.

Sont présents mesdames et messieurs, membres du conseil d'établissement :

Représentants des parents :

Madame Marilyne Bourgelas
Monsieur Jorge Coronado
Madame Vanessa Évangélita
Monsieur Vincent Pellerin

Représentants du personnel enseignant :

Monsieur Simon Heppell
Madame Andréanne Picard

Représentants du personnel de soutien :

Madame France Marquis, responsable du SDG
Madame Christine Morin, secrétaire d'école

Représentant du personnel professionnel :

Madame Caroline Arsenault, orthophoniste

Est également présente :

Madame Kelly Anctil, directrice
2 parents membres public

Est absent :

Monsieur Jérôme Alessi, parent

1.- VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir constaté le quorum, madame Kelly Anctil, directrice, se présente, souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement et procède à l'ouverture de la séance.

2.- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Kelly procède à la lecture de l'ordre du jour.

Ajouts au varia :

9.4 Traverse des élèves, brigadiers

9.5 Publications

9.6 Code d'éthique

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Simon Heppell et **RÉSOLU À** l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté avec les points ajoutés.

3.- LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 11 juin 2025

IL EST PROPOSÉ par Madame Marilyne Bourgelas et **RÉSOLU À** l'unanimité que le procès-verbal soit approuvé tel que déposé.

4.- SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 11 juin 2025

Aucun suivi.

5.- QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

6.- Élection d'un président ou d'une présidente du conseil d'établissement

Madame Marilyne Bourgelas propose Madame Vanessa Évangalista comme présidente.

Madame Évangalista accepte. Elle est élue par acclamation.

7.- Proposition de représentants de la communauté

Idéalement, nous devrions avoir deux représentants de la communauté. Propositions : Mme Martine d'Apprendre Autrement, Mme Virginie de la municipalité, Mme Mijanou d'Apprendre Autrement, Mme ? Maison de la Famille.

Nous contacterons les personnes citées pour connaître leur intérêt.

8.- Dossiers de discussion et de décision

8.1 Frais exigés pour drumline, cheerleading et football en parascolaire

Drumline 10\$, cheerleading 20\$ et football 30\$ pour la session d'automne. Les montants demandés couvrent exactement les besoins de ses activités : transport, équipement, matériel. Aucun profit.

CÉ-25-26-#01 **IL EST PROPOSÉ** par Madame Vanessa Evangelista et **RÉSOLU À** l'unanimité que les coûts pour les activités parascolaires soient approuvés.

8.1.1 Printemps, augmentation des coûts (salaire entraîneurs)

Afin d'uniformiser la rémunération des entraîneurs de football dans le CSS, il sera nécessaire d'augmenter les coûts pour la session du printemps (environ 100\$ pour le football). Dossier à rediscuter.

8.2 Sorties et activités via le calendrier 2025-2026

Les sorties prévues sont présentées au CÉ pour approbation : spectacle de cirque, Salon du livre de Québec, zoothérapie. De plus, une dérogation à l'horaire est demandée pour la partie de football à Beaumont.

CÉ-25-26-#02 **IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Vincent Pellerin et **RÉSOLU À** l'unanimité que les sorties présentées et la dérogation à l'horaire soient approuvées.

8.3 Location gymnase (coût)

Depuis plusieurs années, la location pour Magny-Gym était à 50\$ pour trois heures les dimanches. Cette année, nous avons augmenté à 65\$.

CÉ-25-26-#03 **IL EST PROPOSÉ** par Madame Vanessa Évangélista et **RÉSOLU À** l'unanimité d'approuver le coût de location pour Magny-Gym.

8.4 Campagne de financement école, suivi courriel

Les produits de la campagne de financement ont été approuvés par courriel puisque nous manquions de temps avant l'envoi dans les familles (toujours à l'Action de Grace). Merci à tous pour les retours rapides.

Il est proposé par les parents d'ajouter l'information « À quoi ça sert ».

8.5 Règles de conduite incluant le libellé pour les appareils mobiles

Présentation du libellé ajouté à nos règles de conduite.

CÉ-25-26-#04 **IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Jorge Coronado et **RÉSOLU À** l'unanimité d'approuver les règles de conduite avec l'ajout pour les appareils mobiles.

8.6 Règles de régie interne du conseil d'établissement 2025-2026

CÉ-25-26-#05 **IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Vincent Pellerin et **RÉSOLU À** l'unanimité d'approuver les règles de régie interne du CÉ pour 2025-2026.

8.7 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (nouveau canva)

Présentation du nouveau canva du CSS pour le plan de lutte. Les informations sont les mêmes que l'an dernier.

CÉ-25-26-#06 **IL EST PROPOSÉ** par Madame Andréanne Picard et **RÉSOLU À** l'unanimité d'approuver le nouveau canva du Plan de lutte 2025-2026.

9.- SUJETS DIVERS

9.1- Formation pour les nouveaux membres

Tous les nouveaux membres doivent suivre une formation, voir le lien envoyé dans le courriel de convocation.

9.2 Dénonciation de conflit d'intérêt

Nous rappelons aux membres que s'ils ont un conflit d'intérêt avec un sujet particulier, il faut en faire la dénonciation écrite et sortir de la rencontre au moment de la discussion.

9.3 Collations (point reporté en décembre)

Le point sera reporté en décembre. Des discussions sont entamées avec l'équipe-école.

9.4 Traverse des élèves

Où sont les brigadiers : ch. Du Roy, rue Verreault, rue Jean-Leclerc.
Certains parents ont mentionné que des élèves traversent un peu n'importe où et semblent plus ou moins bien se comporter au bord de la route.

9.5 Publications

Peut-on revoir les règles établies pour les publications externes? Est-ce nécessaire de faire approuver les publications par le CÉ?

9.6 Code d'éthique

Questionnement concernant les antécédents judiciaires. Dans une autre école, les parents ont reçu un formulaire à compléter pour être en contact avec les enfants. Cela viendra aussi pour notre école, nous attendions certaines consignes.

10.- Service de garde

10.1 Règles de régie interne du SDG 2025-2026

Quelques ajouts concernant les sanctions pour les élèves qui ne respectent pas les consignes et ajustements des coûts (venant du ministère).

*Information pertinente d'un parent présent : il serait intéressant que le guide du SDG soit envoyé aux parents en juin

CÉ-25-26-#07

IL EST PROPOSÉ par Madame Marilynne Bourgelas et **RÉSOLU À** l'unanimité que les règles de régie interne du service de garde soient adoptées comme présentées avec les ajouts nécessaires.

10.2 Service de repas chauds

Augmentation du coût à 7.50\$

12.- LEVÉE DE LA SÉANCE

II EST PROPOSÉ par Madame Caroline Arsenault et **RÉSOLU À** l'unanimité : **QUE** la séance soit levée à 19h55.

Vanessa Évangélista
Présidente

Kelly Anctil
Directrice